



Trier les déchets

DESCRIPTIF

Dans le cadre de son activité, l'entreprise est responsable de ses déchets, de leur production jusqu'à leur élimination. Le cout d'élimination des déchets non triés augmente. C'est pourquoi, il est essentiel que le tri des déchets soit performant.

Il convient d'adopter une gestion des déchets simple et claire pour garantir un tri efficace des déchets. Les procédures et modes opératoires doivent être compréhensibles et adaptés aux établissements (hôtel, gîte, camping, etc.).

Les actions suivantes sont recommandées :

- sensibiliser la clientèle et le personnel à l'importance du tri ;
- former le personnel sur les procédures de tri et les rôles de chacun (qui fait quoi, où, comment), d'autant plus important pour les établissements où la gestion des déchets est effectuée par le personnel en interne, notamment dans les hôtels ;
- afficher les consignes de tri locales aux endroits stratégiques (accueil, zones de tri) ;
- mettre des équipements adéquats à disposition du personnel et de la clientèle quand pertinent (containers, sacs, bacs de tri, etc.).

Certaines actions peuvent également être mises en place dans un but d'amélioration de la qualité de tri :



- utiliser des « nudges » dans les lieux communs de collecte ou de tri : espaces sanitaires, espaces de jeux, espaces de tri ;
- proposer un bac par type de déchet dans la zone de tri pour éviter les erreurs : emballages cartons / emballages plastiques / boîtes de conserve / boîtes et bouteilles de verre / journaux et prospectus / déchets ultimes ;
- limiter les poubelles dans les espaces communs ;
- si pertinent, informer la clientèle à l'accueil et en zone de tri de l'existence d'une zone de collecte des déchets dangereux ;
- instaurer un suivi de la production de déchet et communiquer les résultats auprès du personnel et clientèle.

Certains déchets ont des exigences de tri spécifiques, dont les huiles et les fritures pour lesquelles il existe une filière de collecte et de traitement dédiée. Le tri de ces déchets est accessible gratuitement grâce à un prestataire agréé ou contre rémunération avec mise à disposition de bacs propres et consignés, remise d'un bordereau et mention dans le contrat d'un engagement à orienter ces déchets vers des installations de traitement et de valorisation appropriées. Il est interdit de les rejeter dans les réseaux d'eaux usées ou dans les poubelles.



INVESTISSEMENT

- Coût salarial lié au temps passé (gestion des déchets, formation du personnel puis sensibilisation de la clientèle).
- Bacs dédiés aux différents déchets.



RETOUR SUR INVESTISSEMENT

< 1 an.



GAINS

Réduction de la production de déchets jusqu'à 30 %.



AIDES

- ADEME : subvention aux études pour des actions innovantes.
- ADEME : subvention aux investissements « tourisme durable ».

Camping Au Bocage du lac - Jugon-les-Lacs (22)

Réduction de plus de 70 % des ordures ménagères entre 2013 et 2019 en fournissant à la clientèle des sacs transparents de 30 litres pour les ordures ménagères et des sacs jaunes de 50 litres pour les emballages, en informant la clientèle via un affichage de consignes de tri sur les sacs et lors du pot d'accueil, la diffusion d'une vidéo pédagogique à l'accueil et l'organisation d'un challenge client (bon d'achat aux clients ayant produit le moins de déchets).

POINTS DE VIGILANCE

- Vigilance sur le poids des bacs de tri pleins s'ils doivent être déplacés par le personnel.
- Travailler la chaîne du tri : information au client/personnel, bacs de collecte et équipements mis à disposition.

BÉNÉFICES ATTENDUS

- Implication du personnel.
- Image vertueuse de l'établissement.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Plaquette ADEME « Obligation tri 5 flux » 2017 : www.ademe.fr/obligation-tri-5-flux.
- Trouver la meilleure façon de trier et connaître les points de collecte : [https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/maison/dechets/faire-dechets](http://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/maison/dechets/faire-dechets).